



RAPPORT FINANCIER

2017



Comptes annuels

Mission Opérationnelle Transfrontalière

31/12/2017



Mission Opérationnelle Transfrontalière

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	11 843	11 843		
		TOTAL	11 843	11 843		
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	116 792	104 319	12 473	17 087
		TOTAL	116 792	104 319	12 473	17 087
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	18 691		18 691	18 131
		TOTAL	18 691	18 691	18 131	
Total I			147 327	116 162	31 164	35 218
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
	Créances ⁽³⁾	Avances et acomptes versés sur commande Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	91 169 94 833	15 300	75 869 94 833	147 775 7 607
		TOTAL	186 002	15 300	170 702	155 382
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	231 577 8 806		231 577 8 806	252 504 9 934	
	Total II		426 386	15 300	411 086	417 821
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			573 713	131 462	442 250	453 039
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Mission Opérationnelle Transfrontalière

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables) Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	236 074 26	235 329 744
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		236 100	236 074
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 682	52 273
	Dettes fiscales et sociales	176 167	164 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 300	
	Instrument de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total III		206 150	216 965
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		442 250	453 039
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	206 150	216 965
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	94 234	177 995
	Autres services	6 158	7 891
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	100 393	185 886
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	287 450	285 050
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	748 000	628 000
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 814	5 248	
Autres produits	8	4	
	Total des produits d'exploitation I	1 151 666	1 104 189
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats	15 870	12 878
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	316 676	293 961
	Impôts, taxes et versements assimilés	52 304	49 592
	Salaires et traitements	538 509	510 814
	Charges sociales	217 135	230 341
	Dotations d'exploitation		
	• sur immobilisations	8 343	7 831
amortissements provisions			
• sur actif circulant : provisions	3 300		
• pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	3	33	
Autres charges			
	Total des charges d'exploitation II	1 152 143	1 105 453
	Résultat d'exploitation (I-II)	-477	-1 264
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	503	481
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		2 056
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	503	2 537
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	503	2 537
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	26	1 272
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017

Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		528
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		528
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-528
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	1 152 169	1 106 726
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	1 152 143	1 105 982
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	26	744
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Montants exprimés en Euros

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Néant.

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- L'annexe.

1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

1.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.1.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11 843			11 843
Immobilisations corporelles	114 328	3 729	1 264	116 793
Immobilisations financières	18 131	560		18 691
TOTAL	144 302	4 289	1 264	147 327

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11 843			11 843
Immobilisations corporelles	97 240	8 343	1 264	104 319
Immobilisations financières	0			0
TOTAL	109 083	8 343	1 264	116 162

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

Néant.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les mouvements de l'exercice concernent deux ordinateurs portables remplaçant deux unités centrales mises au rebut.

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

Ce poste concerne le dépôt de garantie actualisé pour les locaux occupés.

2.1.6 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Avances et acompte versés			
Créances clients et comptes rattachés	91 169	91 169	
Autres	94 833	94 833	
Charges constatées d'avance	8 806	8 806	
TOTAL	194 808	194 808	

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif est inférieure à un an.

2.1.7 Disponibilités

Les disponibilités au 31 décembre 2017 comprennent un compte sur livret associatif d'un solde de 74 950 euros, intérêts de l'exercice inclus.

2.1.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 8 806 euros au 31 décembre 2017 sont composées des charges d'assurances, de maintenance, de locations mobilières et d'abonnements afférents à l'exercice 2018.



2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Réserves				
- Réserves indisponibles				0
- Autres réserves	235 329	745		236 074
- Réserves réglementées				0
Résultat de l'exercice	745	26	745	26
Report à nouveau				0
Totaux	236 074	771	745	236 100

2.2.2 Provisions pour risques et charges

L'indemnité de départ en retraite du personnel, non significative à la clôture de l'exercice compte tenu de la jeunesse de l'effectif, n'est pas comptabilisée au 31 décembre 2017.

2.2.3 Fonds dédiés

Néant.



2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
	à plus 1 an		à plus 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Avances et acomptes sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 682	26 682		
Dettes fiscales et sociales	176 167	176 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 300	3 300		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	206 150	206 150	-	-

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des ressources d'exploitation

	2017	2016
Subventions d'exploitation	748 000	628 000
Cotisations des membres	287 450	285 050
Prestations	100 393	185 886
Transferts de charges	15 815	2 249
Reprise de provisions	0	3 000
Autres produits	8	4
Total	1 151 666	1 104 189

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	-
Total	8

RESULTATS ANNEE 2017

L'exercice 2017 se solde par un **compte de résultat très légèrement excédentaire à hauteur de +27 €**.

En termes de **recettes**, le budget a été inférieur de 3,1 % par rapport au prévisionnel.

Les objectifs en termes d'encaissement de subventions ont été légèrement inférieurs au budget initial, principalement du fait d'une subvention du Cabinet de la Ministre des Affaires européennes en deçà de ce qui était attendu (-10 K€) d'une part, et du léger décalage à la baisse de celle du Ministère de l'Intérieur et de celle du Ministère des Outre-mer (- 4 K€ à eux deux).

Les objectifs en termes d'encaissement des cotisations ont été dépassés de 4,5 % par rapport au budget prévisionnel, témoignant de la confiance en la MOT des adhérents déjà membres, et de l'intérêt porté à l'association par les nouveaux venus (5 nouveaux adhérents dont deux départements et un important EPCI, 3 qui quittent l'association en 2017). Sur le plan du réalisé, on note une augmentation de 2,4 K€ entre 2016 et 2017 sur cette ligne.

Les attentes initiales en termes de recettes issues des prestations de services sont inférieures de 19 % à ce qui était prévu, notamment du fait de prospects non concrétisés en termes de commandes, et d'un appel d'offre où malgré la meilleure note technique obtenue, la MOT n'a pas été retenue. L'ensemble des prestations s'élève malgré tout à 126 748 €, témoignant d'une année dynamique sur le plan des études et de l'assistance opérationnelle, et avec des missions variées et une ouverture sur l'outre-mer et l'international encore jamais atteinte (63 % de l'ensemble des prestations).

Le poste « projets européens » est absent pour la deuxième année consécutive du fait de la transition vers un nouveau modèle de fonctionnement du programme Europ'Act dont la MOT avait bénéficié depuis 2011, et de sa non éligibilité à certains programmes européens transversaux (Urbact, etc.). Enfin, on note le chiffre négatif de la ligne « autres produits » par rapport au prévisionnel, du fait d'études réalisées en 2016, mais dont l'une n'a pas pu être facturée comme ce qui était prévu à cause d'un changement de cap politique du commanditaire, et une autre étude dont le commanditaire a eu un défaut de paiement.

Du côté des charges, le budget est en baisse de 3,1 % par rapport au prévisionnel : on note l'augmentation de 1,9 % de la ligne masse salariale par rapport au budget initial, à imputer à un remplacement d'une salariée en congés maternité, et l'augmentation de la ligne impôts et taxes, corrélativement à la ligne précédente. Outre l'équipe permanente de 8 personnes, on peut noter en 2017 le recrutement étalé de 6 stagiaires au cours de l'année.

Le budget « sous-traitance opérationnelle » est exceptionnellement en négatif. Il est à imputer à des dépenses provisionnées l'année précédente mais qui n'ont pu se réaliser au cours du présent exercice. Comme pour la ligne « autres produits » dans les recettes, ce chiffre est lié d'une part à une sous-traitance plus faible que prévue sur une mission raccourcie, et d'autre part au non-paiement d'un sous-traitant lié à l'expertise où le commanditaire s'est avéré en défaut de paiement. Le budget communication est en nette hausse par rapport à 2016 (multiplié par 2), à relier à une année 2017 marquant le 20^{ème} anniversaire de la MOT avec d'une part l'organisation en fin d'année d'une grande conférence de deux jours à Bruxelles en plus de l'Assemblée Générale classique, tenue au Luxembourg en début d'année, mais également de la publication d'un ouvrage pour les 20 ans de la MOT ; enfin la mise en service d'un forum en ligne sur le site internet de la MOT. Ce budget réalisé reste toutefois en deçà de ce qui avait été projeté, montrant un souci permanent de maîtrise des dépenses.

Les autres lignes budgétaires sont conformes à ce qui avait été prévu, à l'exception d'une légère augmentation (+3 %) du poste « loyer, entretien, chauffage » et une diminution du poste « frais de déplacements et missions », inférieur de 15 % au prévisionnel, notamment du fait de déplacements qui n'ont finalement pas été réalisés.

M.O.T. : Comparatif budgétaire 2017

(Chiffres en EUROS)

DEPENSES	BUDGET 2017 (a)	REEL 2017 (b)	% DE REALISATION (c) = (a / b)	RECETTES	BUDGET 2017 (d)	REEL 2017 (e)	% DE REALISATION (f) = (d / e)
Salaires et charges sociales	746 343	760 645	102%	Subventions	758 000	744 000	98%
Impôts, taxes, formation	45 262	47 880	106%	- CGET	315 000	315 000	100%
Sous traitance opérationnelle	17 105	-16 800	-98%	- Groupe CDC	315 000	315 000	100%
Communication et événements	116 105	103 478	89%	- Ministères			
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	37 600	37 973	101%	- Affaires Etrangères	80 000	70 000	88%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	111 345	114 713	103%	- Intérieur	23 000	21 000	91%
Frais de bureau : PTT,téléphone...	48 764	48 550	100%	- autres ministères	10 000	8 000	80%
Frais de Déplacement et Missions	48 000	40 820	85%	- Luxembourg	15 000	15 000	100%
Dot.Amortissements et Provisions	13 000	8 343	64%	Cotisations	275 000	284 150	103%
Frais divers	5 300	3 241	61%	Assistance et études	156 395	126 748	81%
TOTAL	1 188 824	1 148 843	97%	Projets Européens	0	0	0%
				Autres Produits	0	-6 028	-100%
				TOTAL	1 189 395	1 148 870	97%
				Résultat	571	27	

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont principalement concerné le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Mission Opérationnelle Transfrontalière

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 avril 2018

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 5 avril 2018

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés


Julie GALOPHE

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE 2017

Le Bureau propose à l'Assemblée Générale du 22 mai 2018 d'affecter l'excédent de l'exercice de l'année 2017, soit la somme de 27 €, au compte de report à nouveau du bilan de l'association.

Ce qui porte les fonds propres de la MOT à un montant total de +236 101 €, correspondant à presque 2 mois et demi de trésorerie

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le budget prévisionnel de l'année 2018 soumis au Bureau du 4 avril 2018 et proposé au vote de l'Assemblée Générale, est présenté en stabilité (+0,85 %) par rapport au réalisé de l'exercice 2017 au niveau des dépenses et au niveau des recettes (+0,86 %).

Du côté des ressources :

- les **subventions** sont en légère diminution de 3,2 %, du fait d'une baisse de la subvention de la DAECT du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de 30 K€. Pour l'heure, les autres financeurs prévoient de réaffirmer leur soutien financier à la MOT à un niveau identique à 2017, y compris le Grand-Duché du Luxembourg, dont l'année 2017 était la première année de subvention à la MOT.

- l'encaissement des **cotisations** est prévu par prudence avec une légère hausse de 2 % par rapport au réel de 2017, en prenant en compte d'ores et déjà l'arrivée de nouveaux adhérents déclarés pour l'année 2018, mais en ayant à l'esprit les difficultés financières auxquelles pourraient être potentiellement confrontés certains membres en période de restriction budgétaire.

- les **prestations de services** sont prévues à hauteur d'environ 149 K€, soit un niveau supérieur (+17,7 %) au réel de l'année 2017. A ce jour, **la totalité du montant de ces prestations envisagées est d'ores et déjà assurée** car faisant l'objet de contrats signés. Ce chiffre, arrêté au début de l'année 2018 (mars) ne préjuge pas d'autres contrats et prestations qui pourront survenir tout au long de l'année.

On note l'absence de ressources liées aux projets européens en ce début 2018, du fait du changement de modalités de fonctionnement du programme Europ'Act d'une part, et d'autre part par des dépôts envisagés de projets auprès d'autres programmes mais dont les résultats restent aléatoires et qui ne débuteraient qu'en cours d'année 2018.

Du côté des dépenses, on peut retenir les principaux éléments d'évolution suivants (toujours par rapport au réalisé de l'année 2017) : une stabilité globale des dépenses (+0,85 %) se décomposant selon les points ci-après :

- la **masse salariale** est stable (+0,6 %), la ligne « **impôts, taxes et formation professionnelle** » est en hausse de 16,4%, exclusivement liée à la reprise de formations pour les personnels de la MOT, suspendues depuis plusieurs années.

- une ligne « **sous-traitance opérationnelle** » liée à une prestation de traduction dans le cadre d'une étude.

- la très nette diminution du budget « **communication et événement** » (-33 %) à un niveau d'année plus classique en la matière, après l'année exceptionnelle des 20 ans de la MOT en 2017.

- une augmentation de 17,6 % de la ligne « **frais de déplacement et missions** », à relier à la fréquence des déplacements dans le cadre des prestations à exécuter pour 2018.

- Enfin, le poste budgétaire relatif aux « **dotations, amortissements et provisions** » est stable.

Les ressources propres de la MOT se situent à un niveau stable de +236 101 €. Ces fonds propres doivent permettre de pallier les problèmes de trésorerie (retard récurrent dans le versement de certaines subventions et dans le paiement de certaines cotisations) auxquels la MOT est régulièrement confrontée.

Le budget prévisionnel 2018 se caractérise par cet équilibre entre recettes et dépenses.

M.O.T. : Comparatif budgétaire 2017 - 2018

(Chiffres en EUROS)

DEPENSES	REEL 2017 (a)	BUDGET 2018 (b)	VARIATIONS % (c) = (a / b)	RECETTES	REEL 2017 (d)	BUDGET 2018 (e)	VARIATIONS % (f) = (d / e)
Salaires et charges sociales	760 645	765 057	1%	Subventions	744 000	720 000	-3%
Impôts, taxes, formation	47 880	55 746	16%	- CGET	315 000	315 000	0%
Sous traitance opérationnelle	-16 800	7 500		- Groupe CDC	315 000	315 000	0%
Communication et événements	103 478	69 400	-33%	- Ministères			
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	37 973	37 973	0%	- Affaires Etrangères	70 000	40 000	-43%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	114 713	114 713	0%	- Intérieur	21 000	25 000	19%
Frais de bureau : PTT,téléphone...	48 550	48 550	0%	- autres ministères	8 000	10 000	25%
Frais de Déplacement et Missions	40 820	48 000	18%	- Luxembourg	15 000	15 000	0%
Dot.Amortissements et Provisions	8 343	10 000	20%	Cotisations	284 150	293 000	3%
Frais divers	3 241	5 000	54%	Assistance et études	126 748	149 154	18%
TOTAL	1 148 843	1 161 940	1%	Projets Européens	0	0	0%
				Autres Produits	-6 028	0	-100%
				TOTAL	1 148 870	1 162 154	1%
				Résultat	27	214	

M.O.T. : budget prévisionnel 2018

(Chiffres en EUROS)

DEPENSES	PREVISIONS 2018	RECETTES	PREVISIONS 2018
Salaires et charges sociales	765 057	Subventions	720 000
Impôts, taxes, formation	55 746	- CGET	315 000
Sous traitance opérationnelle	7 500	- Groupe CDC	315 000
Communication et événements	69 400	- Ministères	
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	37 973	- Affaires Etrangères	40 000
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	114 713	- Intérieur	25 000
Frais de bureau : PTT,téléphone...	48 550	- Outre mer	10 000
Frais de Déplacement et Missions	48 000	- Luxembourg	15 000
Dot.Amortissements et Provisions	10 000	Cotisations	293 000
Frais divers	5 000	Assistance et études	149 154
TOTAL	1 161 940	Projets Européens	0
		Autres Produits	0
		TOTAL	1 162 154
		Résultat	214

M.O.T. : Comparatif pluriannuel 2015 - 2017

(Chiffres en EUROS)

DEPENSES	REEL 2015	REEL 2016	REEL 2017	BUDGET 2018	VARIATIONS 2017 - 2018	RECETTES	REEL 2015	REEL 2016	REEL 2017	BUDGET 2018	VARIATIONS 2017 - 2018
Salaires et charges sociales	767 085	741 156	760 645	765 057	1%	Subventions	700 000	628 000	744 000	720 000	-3%
Impôts, taxes, formation	50 514	52 367	47 880	55 746	16%	- CGET	315 000	250 000	315 000	315 000	0%
Sous traitance opérationnelle	21 772	22 500	-16 800	7 500		- Groupe CDC	315 000	315 000	315 000	315 000	0%
Communication et événements	96 986	50 480	103 478	69 400	-33%	- Ministères					
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	36 728	36 537	37 973	37 973	0%	- Affaires Etrangères	40 000	40 000	70 000	40 000	-43%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau	112 505	110 165	114 713	114 713	0%	- Intérieur	25 000	23 000	21 000	25 000	19%
Frais de bureau : PTT,téléphone...	48 127	48 560	48 550	48 550	0%	- autres ministères	5 000	0	8 000	10 000	25%
Frais de Déplacement et Missions	29 264	38 528	40 820	48 000	18%	- Luxembourg	0	0	15 000	15 000	0%
Dot.Amortissements et Provisions	24 577	8 360	8 343	10 000	20%	Cotisations	265 500	285 050	284 150	293 000	3%
Frais divers	9 696	4 434	3 241	5 000	54%	Assistance et études	137 808	185 101	126 748	149 154	18%
TOTAL	1 197 254	1 113 087	1 148 843	1 161 940	1%	Projets Européens	82 382	0	0	0	0%
						Autres Produits	19 276	15 681	-6 028	0	-100%
						TOTAL	1 204 965	1 113 832	1 148 870	1 162 154	1%
						Résultat	7 711	745	27	214	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'année 2017 a été marquée par le 20^{ème} anniversaire de la MOT avec le surcroît d'activité lié à l'organisation de l'évènement en question, et la publication de la brochure « Les territoires transfrontaliers : la fabrique de l'Europe ». Cette année particulière n'a pas entamé le dynamisme de la structure, fonctionnant pourtant à moyen constant en termes de personnel (8 personnes), tant dans sa capacité à réaliser des expertises sur des thématiques et territoires toujours plus variés et nouveaux, que celle à animer son réseau en augmentant toujours le nombre de ses membres. L'année 2017 s'est également caractérisée par une augmentation importante de la subvention du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par une nouvelle subvention, celle du Grand-Duché du Luxembourg.

Sur le plan de la répartition des recettes prévues en 2018, les subventions correspondent à 62 % du budget « recettes totales » de la MOT, les cotisations correspondent à 25 %, les prestations de service à 13 %. Cela permet à la MOT d'affirmer son rôle d'outil public au service de la gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière, conservant un volant d'activités lucratives limité mais solide, qui lui permet de mettre son savoir-faire et son expertise, toujours plus spécialisée et reconnue en France, en Europe et à l'international, au service de la demande des acteurs du transfrontalier de toutes échelles et désormais sur plusieurs continents.

Le soin qu'a la MOT de diversifier ses ressources (5 nouveaux adhérents en 2017, expertises sur de nouveaux territoires parfois plus éloignés, recevoir une subvention d'un état étranger) tout en modernisant sans cesse ses moyens de communication pour faire savoir ses savoir-faire, la conforte également dans sa mission d'intérêt général auprès de l'Etat. Le maintien des subventions nationales reste toutefois essentiel pour lui permettre d'assurer l'ensemble de sa feuille de route en ce début de nouvelle période triennale 2018-2020, dans un budget total stable. Ces efforts produits par l'équipe tout au long de cette année des 20 ans de la MOT, ont montré une fois de plus la structuration saine et efficace de sa gestion et sa capacité d'adaptation, qui ont contribué à un **résultat comptable à l'équilibre (+27 €).**

Cette volonté de gestion prudente se poursuit dans le budget prévisionnel 2018 dans lequel figure la perspective d'une reconduction d'un équilibre budgétaire.

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés
Parution : Avril 2018

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris - France

Tel: +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

 <https://twitter.com/reseauMOT> |  <http://bit.ly/2qL6RIs> |  LinkedIn : <http://bit.ly/2yK0XDP>

